CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E197501** **VALABLE JUSQU'AU** **23/11/2026**

ÉDITÉ LE 27/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2007

Raison sociale : JDS TOITURE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 24/10/2024

Capital : 10 000

3 RUE CECILE BINGLER
(3 A)
68720 FLAXLANDEN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 2007B00646

Siret : 498 812 155 00022

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 49881215.5-0

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 104111710014

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 104111710014

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Téléphone : 06 21 12 23 57 **Fax :**

Portable : 06 21 12 23 57

Responsabilité légale :
SCHRECK JEAN-MARIE GÉRANT

Site Internet : www.jds-toiture-68.fr

E-mail : jdstoiture@orange.fr

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 320 000 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101 PROB	Tuiles à emboîtement ou à glissement		24/11/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

27/11/2025 10:22

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.